Cuve de stockage d'eau de pluie basique 10 000L

Ecobase

15 ans Garantie Fabrication française

Caractéristiques



ETM10000B

> Cuve en polyéthylène 100% recyclable avec anneaux d'ancrage et de levage,

> Capacité de stockage en eau de pluie de 10 000L,

> Couvercle anti-dérapant diamètre de passage 676 mm, fermeture par 1/4 de tour et vis de sécurité,

> Entrée et sortie en PVC Ø110 mm,

> Possibilité de jumelage (nous consulter).

Plasteau vous informe...

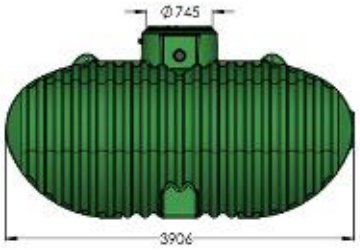
Avantage du Polyéthylène rotomoulé Plasteau pour le stockage des eaux de pluie

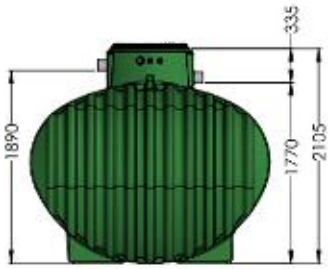
> Parois à épaisseur régulière, gage d' excellente résistance mécanique.

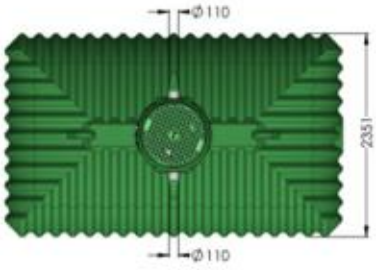
> Fabrication de qualité française.



Dimensions





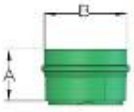


Poids: 386kg

Options

Réhausses de couvercles

Références	A (mm)	B (mm)	Poids (Kg)	Découpable	Fixe
ETR47EF	490	780	10,5	•	
ETR65EF	650	780	18	•	



Châssis d'ancrage spécial cuves gros volumes Réf. CSSA24



Dispositif d'ancrage simplifiant l'installation de la cuve. Il est constitué d'un châssis assemblé à la cuve en usine. Celui-ci intègre du treillis soudé à noyer dans le béton.
Il est relié à la cuve par une ceinture + système de tendeurs.

Pour la cuve 10 000 litres , prévoir 2 CSSA24.

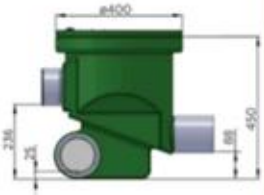
Sangle d'ancrage Réf. SA1824



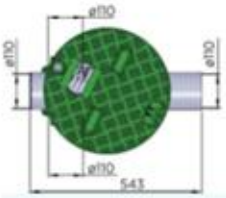
Permet de solidariser la cuve sur une dalle de lestage. Vendue à l'unité. Particulièrement adapté s'il y a risque de présence ou remontée de nappe phréatique.

Pour la cuve 10 000 litres, prévoir 2 SA1824.

Filtre externe à enterrer
pour une surface de toiture inférieure à 500m²
réf. ETF06



Pour filtrer les eaux de toiture,
> Fabrication polyéthylène avec couvercle fermé par 1/4 de tour et vis de sécurité,
> 3 manchons PVC Ø 110mm avec joint : entrée, sortie vers cuve et trop-plein,
> Filtre autonnetoyant en inox (maillage 1 mm).
> Possibilité de sortie vers la cuve à droite ou à gauche du filtre,
> Filtre utilisable en complément de nos cuves Ecobase ou d'une cuve existante ne disposant pas de système de filtration.



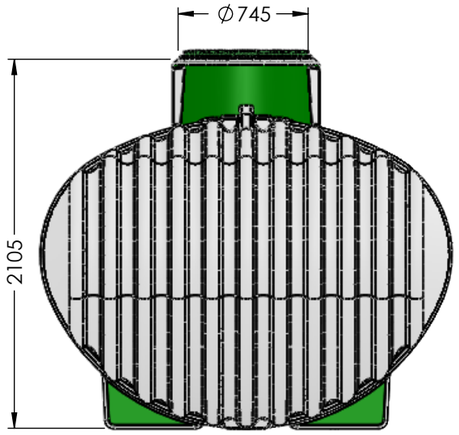


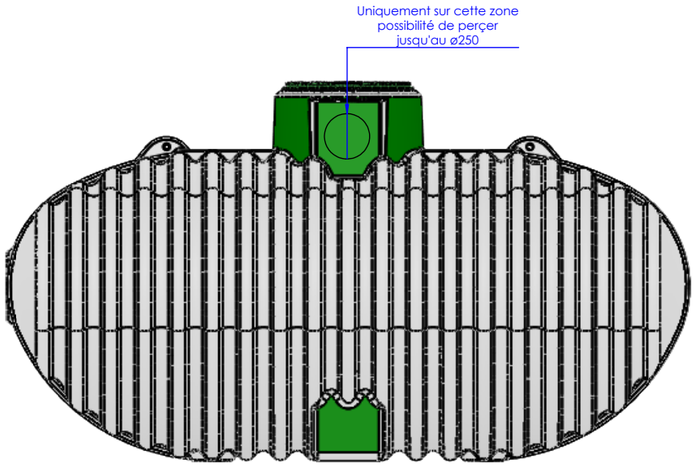


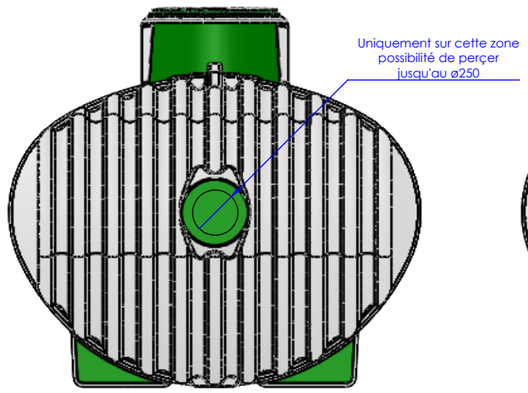


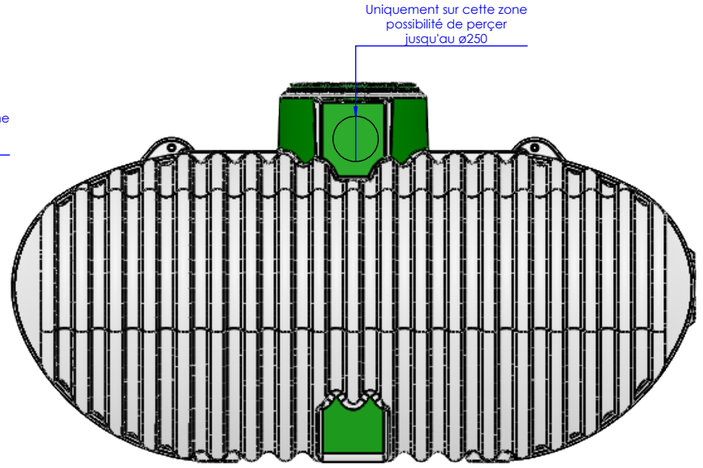
Plasteau

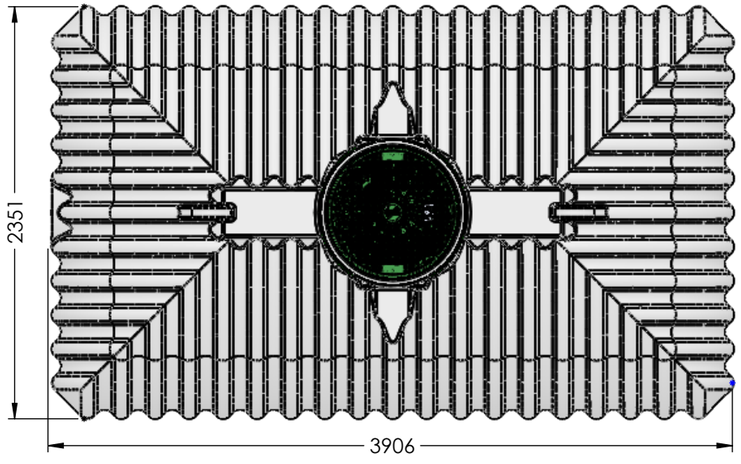
www.plasteau.com



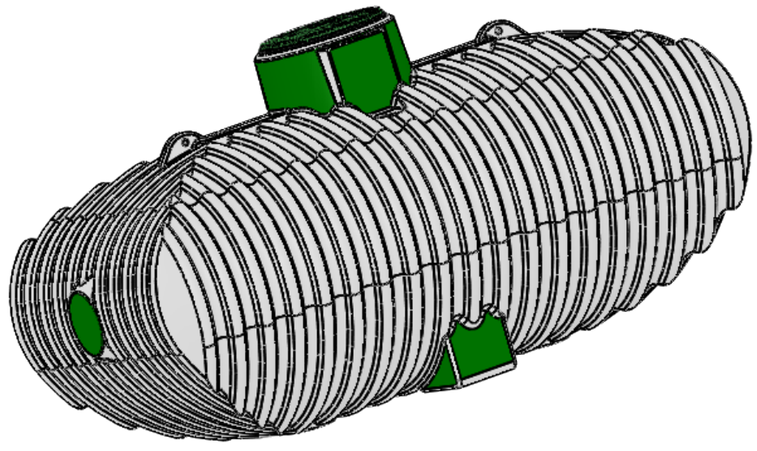








Toutes les zones vertes peuvent recevoir des piquages allant de 1/2" à 4"



Si besoin de piquages dans les zones blanches, merci de contacter le service commercial

Si les piquages sont fait hors des zones de couleur le produit n'est plus garanti.

Créé par	CLE VAL	Date	19.05.2020
Echelle	1:35	L	
Poids	207.21	l/d	
Matière		H	
Finition		D/T/V	
Format	A3	Dn	

Cuve 10000L Monobloc
ZONES DE PIQUAGES

Ref :

Plasteau
MARIGNY 50570
Tél : 02 33 77 18 40
Fax : 02 33 77 18 44
info@plasteau.com

Code | Plan A20-01413 | Page 1 / 1

Ce plan est la propriété de la Société PLASTEAU et ne peut être reproduit ou communiqué sans son autorisation

Gamme Polyéthylène – Pose Enterrée

Réception et Stockage:

-Vérifier par examen visuel que l'enveloppe de l'appareil ne présente aucun dommage.
En cas de défaut veuillez émettre des réserves sur le bon du transporteur
-Entreposer l'appareil à l'abri des chocs et le caler.

Manutentions :

Avant manutention, **vérifier l'absence totale d'eau** à l'intérieur de l'appareil.
Les cuves sont sensibles aux chocs et aux impacts de fourches des chariots élévateurs, procéder avec précaution. *Ne pas pousser l'appareil en appliquant la fourche contre la cuve.*
Employer impérativement un **engin de levage adapté**. Guider l'appareil suspendu à l'aide de cordes.

Précautions Fondamentales :

- Privilégier une zone d'implantation **non exposée au passage de charges roulantes** et **à proximité du bâtiment** afin de réduire la profondeur de l'appareil pour en **faciliter l'entretien courant**. Rester éloigné des racines d'arbres.
- Ne pas poser la cuve dans une zone en **forte pente** ou sollicitée mécaniquement par une **fondation** (*cf. DTU 13.11 & 13.12*) ou un **talus.**
- Ne pas utiliser d'engin de compactage pour stabiliser le remblai de l'appareil. Utiliser du gravier auto compactant ϕ<15mm
- Privilégier les **rehausses légères** en PE *(option)*. En cas d'usage de rehausses en béton, réaliser une dalle d'assise protégeant la cuve.
- En phase chantier, baliser la cuve sur une zone de dimensions au moins égales à celles de la fouille, ceci afin d'interdire la circulation d'engin à proximité (sauf après réalisation d'une **dalle de protection**)
- La température dans l'appareil ne doit jamais pouvoir dépasser **30°C,** Vider la cuve en cas de **risque de gel** du contenu**.**
- Attention, l'**ancrage de la cuve** (#4 de la procédure) est indispensable en cas de présence de **nappe d'eau souterraine**, de **terrain hydromorphe** ou de **couche de sol peu perméable** (coef. de perméabilité $K<10^{-5}$ cm/s : roches, argiles, limons …) pouvant **retenir les eaux de surfaces**. **Consulter l'étude de sol pour évaluer ces risques au point d'implantation de l'appareil.**
Le site http://www.georisques.gouv.fr aide également à l'évaluation des risques liés à la présence d'eau souterraine et à la présence d'argiles (risque de retrait-gonflement) sur le lieu d'implantation..
- en cas de risque de **dépassement du niveau d'immersion N** *(cf tableau + schéma, page 2)* et/ou **en présence d'argiles** (aléa argileux identifié moyen à fort*)* **ne pas poser le matériel standard** et nous contacter afin de déterminer une référence et/ou la procédure d'installation adaptée aux terrains critiques.
- les cuves sont conçues pour résister aux **profondeurs d'installation maximum (cote G)** figurant dans le tableau page 2. Au-delà, un **ouvrage de protection** *(cf. #8 de la procédure)* devient obligatoire.

- En cas d'exposition à des **charges additionnelles statiques** (talus, tas de matériaux divers, forte pente, usage de rehausse béton, …) ou **dynamiques** (passage de véhicules**, …),** un **ouvrage de protection** est également obligatoire, ceci indépendamment de la profondeur.

Cette dalle doit être **flottante** et en appuis sur les bords de fouille. *(Aucun transfert de charge ne doit être possible par contact direct entre le béton et l'appareil).* Le **dimensionnement structurel** de cette dalle sera effectué par un bureau d'études en Génie Civil *(L'appareil ne devra pas être exposé à des pressions résiduelles excédant les charges statiques équivalentes aux cas limites du tableau. Cf page suivante)*

- En cas de pose sous voirie, **le couvercle en plastique doit être retiré** et remplacé par un tampon adapté.
- Pour une **pose hors sol**, veuillez nous consulter pour la procédure d'installation

Procédure d'installation d'appareil enterré :

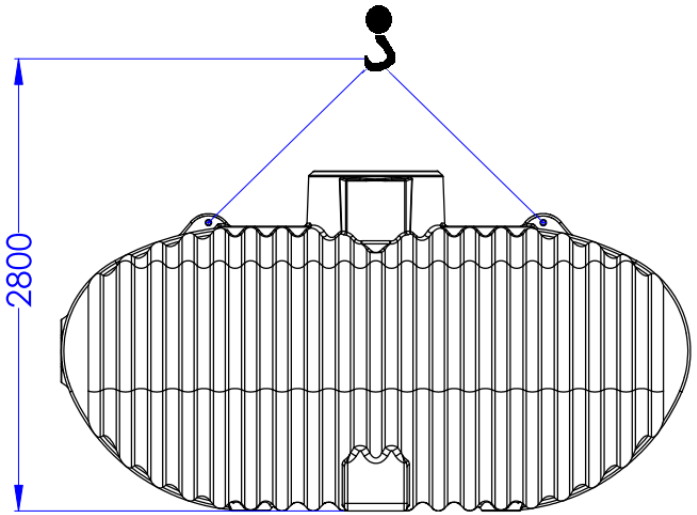
1– Stabiliser le fond de fouille et s'assurer de l'horizontalité.
En cas de besoin d'ancrage la cuve *(cf. § « précautions »),* prévoir l'option Châssis Speed, ou réaliser un radier béton incluant des fers à béton. *La masse de béton sera calculée pour compenser la poussée d'Archimède lorsque l'appareil est vide.*
2– Réaliser un lit de pose (sable ou gravier ϕ<15mm) de 100mm d'épaisseur sur le fond de fouille stabilisé
3– Poser l'appareil après avoir retiré les protections et accessoires de transport
4– Ancrer l'appareil si nécessaire : pour les modèles ET----- GB----- et ETS----- de volume V≤ 8m³, noyer le Châssis speed *(en option)* dans du béton, ou fixer les pattes d'ancrage en partie basse sur un radier béton.
Pour les modèles ETY------ , réaliser une gâchée de béton autour de la ceinture à mi-hauteur de la cuve *(cf schémas IN060-2).*
Pour les modèles de volume V≥10m³, fixer la cuve au radier à l'aide sangles *(option).* Respecter les quantités et positions imposées.
5– Introduire un volume d'**eau claire** V_{Ec} dans la cuve pour la stabiliser :

Pour une cuve de volume **V≤ 8m³**, remplir la cuve **au minimum à 50%** d'eau claire: $\mathbf{V_{Ec} \geq V_{cuve}/2}$
Pour une cuve de volume **V≥ 10m³**, **Ne pas dépasser 20%** du volume utile de la cuve : $\mathbf{V_{Ec} \leq V_{cuve}/5}$
Cette introduction d'eau claire ne s'applique pas aux cuves de régulation 100% ref. ET------R

Simultanément, remblayer l'appareil avec du gravier ϕ<15mm (autocompactant). Procéder par couches de 200mm d'épaisseur maxi
- Le **compactage mécanique** est **EXCLU.**
- Soigner les espaces fermés en partie basse pour assurer une parfaite assise de la cuve
- Procéder ainsi au moins jusqu'à 50% de la hauteur cuve, *(Au-delà de ce niveau, l'utilisation de la terre environnante est tolérée, à condition qu'elle soit dépourvue de cailloux ϕ>15mm)*
6– Raccorder la cuve (*ϕ standard PVC*), ainsi que la ventilation éventuelle *(selon les modèles)*
7– Remblayer la tête de cuve avec du gravier
8– Si nécessaire *(cf. § « Précautions »),* réaliser la dalle de protection, mettre en place l'éventuelle rehausse
Pour le remblai final, utiliser du gravier et s'arrêter légèrement en retrait du niveau du couvercle.

Levage

- Utiliser un **engin de levage** adapté
- utiliser simultanément et sans les modifier les 2 sangles de levage (livrées avec l'appareil)
- Guider et stabiliser la cuve suspendue à l'aide de cordages
- procéder sans à-coup lors du levage et du déplacement de la cuve



Ancrage

Accessoires disponibles en option :

- 2 châssis d'ancrage CSSA24 (à noyer dans du béton, cf notice IN053)
- 2 sangles SA1824 (pour ancrer la cuve à un radier, cf schémas ci-contre)

Conditions d'Installation

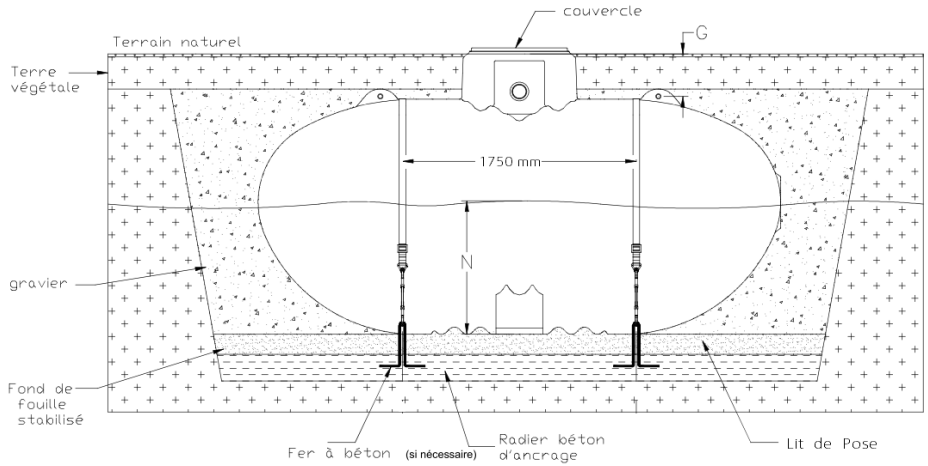
	Niveau d'eau souterraine **N** (immersion)	profondeur **G** (anneau de levage)
Cuve standard	**N ≤ 1,0 m**	**G ≤ 1,0 m**

Attention:

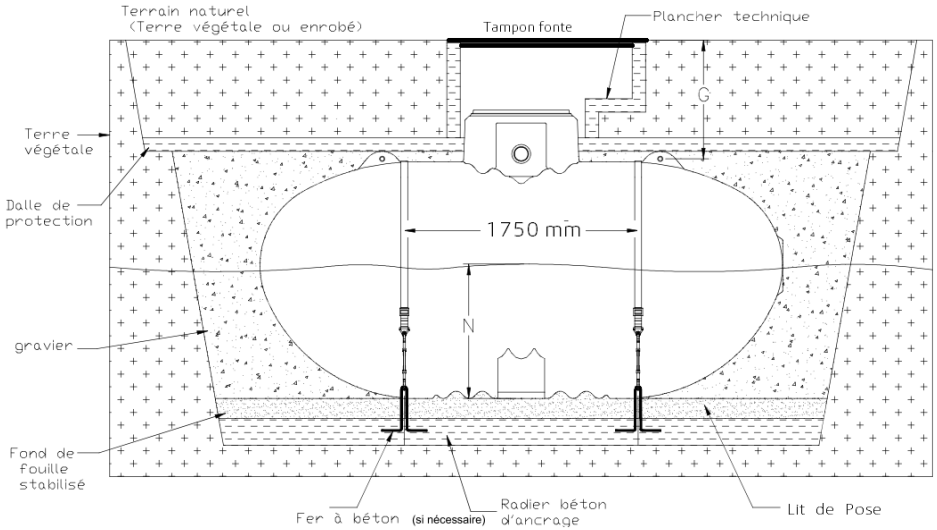
- En cas de risque de **N>1m, ne pas poser la cuve** et contacter Plasteau
- Si **G>1m : envisager un ouvrage de protection** (cf.§ « Précautions fondamentales »)

Pour une **pose en élévation** (hors sol), contacter Plasteau pour connaître la procédure adaptée

Pose Espace vert & faible profondeur



POSE sous DALLE de PROTECTION



Représentations schématiques ne pouvant servir de plan d'exécution